

CHRONIQUE LOCALE

La chronique peut mettre un crêpe à sa plume, car des événements douloureux, des émeutes sans but et sans portée, ont ensanglanté le pays.

Poussés par les sociétés secrètes, excités par des journaux dissolvants, des malheureux et avec eux des innocents ont péri. A nos portes, Saint-Etienne, la vallée de la Loire, la vallée du Gier ont été troublés, le travail a été suspendu ; les haines contre la société se sont réveillées et se sont traduites par des voies de fait promptement réprimées. Puis, le calme revenu, on s'est hâté de mettre le trouble sur le compte de la police et tout a été dit.

Au milieu de ces agitations, la ville des Raspail et des Bancel est restée indifférente et tranquille. Les grèves qui atteignent nos corps d'état n'ont pas encore troublé nos promeneurs.

— La ville de Lyon, dont la fabrique a dégénéré au point de n'être pas jugée digne de faire une bannière pour Saint-Jean, qui, d'ailleurs, a cru devoir abdiquer et avec raison son titre un peu vieillot de Métropole des Gaules, notre pauvre ville de Lyon essaie de se relever en créant une chasuble et une chape qu'elle compte offrir au Saint-Père à l'occasion du Concile œcuménique. Sans valoir les travaux allemands, cette œuvre ne manquera pas, dit-on, d'un certain mérite. Le dessin est dû au crayon de M. Charles Franchet, architecte ; l'exécution est confiée à la maison Chatel, Viennois, Tassinari et Co. L'agrafe a été demandée à M. Armand-Caillat. Espérons que le résultat répondra aux désirs de ceux qui s'intéressent encore à la gloire, jadis sans rivale, de notre chère cité, et que les Lyonnais sauront faire une œuvre digne de Munich.

— Le musée de Lyon vient de s'enrichir d'une toile précieuse et authentique de Rembrandt. C'est le portrait d'un moine franciscain faisant partie, autrefois, de la galerie du comte de Venée. Cette belle toile, placée aujourd'hui à la place d'honneur du salon, est due à la libéralité de M. Marin Lavergne, peintre distingué de notre ville, qui a voulu de son vivant, doter le musée d'un des plus beaux tableaux de sa collection. C'est un service exceptionnel rendu aux arts et aux artistes, Lyon n'ayant aucune toile authentique de ce maître.

Ce don généreux n'est pas le premier que nous ait fait M. Lavergne. On se rappelle qu'il offrait à la ville, il y a une dizaine d'années, un tableau sur bois : *Le fils de Rubens*, et un tableau de Blanchet représentant *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*. On ne peut laisser passer de pareilles générosités sans les payer d'un peu de reconnaissance.

— Par décret du 16 juin, M. Humblot, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre, a été nommé conseiller à la Cour impériale de Lyon.

— Une lettre pastorale de S. E. le cardinal de Bonald, datée du 16 mai et publiée ces jours-ci, prescrit la liturgie romaine dans les séminaires et dans les communautés religieuses, à partir du 3 octobre prochain, et fixe au 1^{er} janvier 1875 le terme auquel toutes les paroisses du diocèse devront s'y conformer.

— Dans sa séance du 1^{er} juin, l'Académie de Lyon a élu membres titulaires MM. Berne et Albert Falsan ; membres associés, MM. Claude Bernard, Noirot et Bonassieux.

— Les courses des 13 et 14 juin ont été les plus belles qu'on ait vues jusqu'ici à Lyon. Le nombre et la valeur des chevaux engagés avaient